



A l'attention de l'ensemble des parents des élèves du groupe scolaire Simone VEIL

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir rappeler à vos enfants que le matériel mis à leur disposition doit être respecté.

En effet, le 8 janvier 2024, une fontaine à eau a été installée dans la cour de l'école. Depuis cette date, elle a été endommagée 2 fois et n'est à ce jour plus utilisable.

Le personnel n'ayant pas le droit d'entrer dans les sanitaires lorsque des enfants s'y trouvent, certains se permettent de dégrader fortement le matériel.

D'une part les interrupteurs ont été arrachés, ceci entraînant un sérieux problème de sécurité.

Et d'autre part, une porte de sanitaires, coté garçon, a été trouée à coup de pied ou de poing (cf. photo ci-dessous).

Les enfants n'ayant pas été identifiés, nous comptons sur votre bienveillance et votre civisme afin que ces agissements cessent.

Dans le cas où le(s) auteur(s) de ces dégradations serai(en)t identifié(s), la mairie se réservera le droit de contacter la (les) famille(s) afin qu'une prise en charge par l'assurance puisse être effectuée.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Le Maire,
Nicolas CAUX

